

PROCÈS-VERBAL

Séance du 23 janvier 2025

Le jeudi 23 janvier 2025 à 18h00 dans la salle du conseil, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 17 janvier 2025, se sont réunis sous la présidence de Guy FLOIRAC.

Secrétaire de la séance : Laurent WIRTH

Présents : Jean-Pierre BAULT, Guy FLOIRAC, Françoise LAVAUD, Pierre CIRCAL, Francis FOLLET, Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Laurent WIRTH, Catherine TOUTIN

Représentés : Denis GAILLET représenté par Françoise LAVAUD

Absents et excusés : Martine BOURNET

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du précédent procès-verbal
- Délibération : Amortissement Licence IV
- Lot Numérique : renouvellement groupement de commande wifi public Moulin
- Echange : projet agrandissement cimetièrè
- Echange : retour pré-analyse vitesse route Départementale n°23
- Echange : départ retraite agent administratif
- Divers

Ouverture de la séance à 18h00.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 a été validé à l'unanimité.

Délibérations de la séance

AMORTISSEMENT LICENCE IV (N° DE_2025_01)

Délibération : adoptée

pour: 9 contre: 0 abstention: 0

Dans la délibération d'acquisition de la Licence IV du 24 février 2022, la durée d'amortissement avait été omise. Cette information a été rajoutée dans la présente délibération. La durée d'amortissement de la Licence IV a été validée à l'unanimité à 5 ans.

Lot Numérique

Le marché public de Lot Numérique arrivant à terme fin 2025, la question de son utilité et de son renouvellement a été posée (coût : 214,80€ auquel il faut ajouter un abonnement fibre Orange mensuel de 87,60€). Il semblerait que ce point Wifi ne soit guère utilisé par les habitants de la commune. Dans l'attente d'informations complémentaires la décision a été reportée au mois prochain.

Agrandissement du cimetière

Le terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière n'a pas été acheté mais tout est prêt pour cet achat. Les possibilités d'aménagement et de la plantation d'arbres ont été évoquée ainsi que celle de la destruction de la partie du mur existant pour permettre une communication du cimetière existant avec le nouvel espace. La commission chargée de cet aménagement va réfléchir aux différentes possibilités lors de prochaines réunions.

Vitesse D23

Un courrier a été envoyé à la Préfète par un administré concernant la problématique de la vitesse sur la D23. L'analyse de la vitesse, que le Conseil Municipal avait demandée, montre qu'après une semaine de fonctionnement, plus de 2 200 véhicules sont passés. Leur vitesse moyenne est inférieure à 50km/h, mais 60% des véhicules ont roulé entre 50 et 70 km/h et certains entre 70 et 90 km/h. Le maire a rendez-vous avec le SDAIL pour envisager des solutions. Une des pistes, proposée par Pierre Circal, serait l'aménagement de chicanes sans obstacles (goudron enlevé) comme il a pu en voir dans des communes de Bretagne.

Départ à la retraite

Le départ à la retraite de la secrétaire mairie, Muriel ISSALY, le 31 janvier donnera lieu à une cérémonie le 15 février à 17h à la polyvalente.

Divers

La Commission Sécurité de Gourdon est passée à la polyvalente : elle a relevé le problème d'un câble électrique et de la nécessité d'une maintenance pour les enseignes « sortie de secours ». La commune doit lever ces réserves. La visite de la commission de sécurité n'est plus obligatoire. Elle reste cependant possible, tous les 5 ans, à la demande de la commune.

L'enquête publique du PLUi-H est terminée : toutes les remarques vont arriver en mairie, il va falloir en prendre connaissance.

Un administré a proposé de donner un bout de son terrain pour couper le virage devant chez lui mais le Conseil Municipal n'est pas intéressé par cette proposition.

La séance a été levée à 20h00.

Guy FLOIRAC
Président de séance



Laurent WIRTH
Secrétaire de séance